

Pandémie COVID-19 : accès des animaux à MICEN VET

1. L'accès de chaque animal s'effectue après prise de rdv au 01 43 68 07 31 et transmission par son vétérinaire d'une lettre d'adressage (idéalement par e mail : contact@micen-vet.fr, à défaut transmis par son propriétaire lors de son admission)
2. Notre salle d'attente est fermée ; les attentes se font à l'extérieur, le parking comportant de nombreuses places et permettant un espacement des véhicules
3. A son arrivée, l'accompagnant de l'animal (nombre limité idéalement limiter à un) se signale par téléphone ou au secrétariat
4. Les échanges avec le vétérinaire s'effectuent préalablement à son entrée dans l'établissement sur le parking (directement de visu à distance de sécurité ou par téléphone)
5. Seul l'animal rentre dans les locaux pour son examen clinique et ses examens complémentaires
6. Le cas échéant, des hospitalisations de jour ou de courte durée sont proposées afin de limiter les déplacements ;
7. Un nettoyage des portes et de la banque d'accueil est réalisé plusieurs fois par jour avec mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Nous traversons une période exceptionnelle de pandémie. Plus que jamais, nous sommes attentifs à la santé de tous, humains et animaux, notre priorité absolue. Conformément aux directives gouvernementales et aux orientations du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, notre établissement continue à accueillir les animaux pour des consultations, examens complémentaires ou soins ne pouvant être différés au-delà de la période de confinement, tout en mettant en place des principes limitant au maximum le risque de transmission du virus SARS-COV2.

L'ensemble de ces mesures crée inévitablement une inertie lors de la prise en charge de chaque animal et nous remercions par avance vétérinaires et détenteurs pour leur patience.

L'équipe MICEN VET